REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D001830I0-DE

AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

EXTRAIT N°001830
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Bureau d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 juin 2025

Aujourd'hui, le **mardi dix-sept juin deux mille vingt-cinq,** le Bureau de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ - Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ
Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM
M. Gérard NOËL
M. Jean-Jacques PUYOBRAU

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD

REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D00183010-DE

AQUITANIS

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE BORDEAUX METROPOLE

REUNION DU BUREAU DU 17 JUIN 2025

N° de Rapport : 25-037
Code direction : DG
Nom du référent : JL. GORCE
Nom du rapporteur : JL. GORCE

I. RAPPORT : COMPTE RENDU DU BUREAU DU 19 MAI 2025

Le lundi 19 mai 2025, le Bureau d'aquitanis a tenu réunion à 15h00, au sein du Siège situé 1 Avenue André REINSON à Bordeaux.

Il est demandé au Bureau de valider le projet de compte rendu ci-joint.

II. DELIBERATION : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU BUREAU DU 19 MAI 2025

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu le projet de compte rendu annexé au présent Rapport ;

Attendu que la validation des comptes rendus du Bureau s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 2 votes favorables pour un quorum de 4 Administrateurs présents ou représentés ;

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 6

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Bureau valide à l'unanimité le compte rendu du Bureau du 19 MAI 2025.

Fait à Bordeaux,
Le Président,

REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D001831I0-DE

AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

EXTRAIT N°001831
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Bureau d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 juin 2025

Aujourd'hui, le **mardi dix-sept juin deux mille vingt-cinq,** le Bureau de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ - Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ
Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM
M. Gérard NOËL
M. Jean-Jacques PUYOBRAU

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD

REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D001831I0-DE

II. DELIBERATION : CENON RESIDENCE OPALINE-DEMANDE AUTORISATION DE CESSION DE LA PLACETTE RUE CAMILLE PELLETAN A BORDEAUX METROPOLE

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu l'article R421-16 du CCH ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 2 votes favorables pour un quorum de 4 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 6

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Bureau autorise à l'unanimité le Directeur Général ou tout autre Directeur habilité par la délégation de signatures en vigueur, à signer l'acte de cession des espaces communs au profit de Bordeaux Métropole le tout avec, si besoin, faculté de substitution par tout clerc de l'étude du notaire désigné pour recevoir l'acte.

Fait à Bordeaux,
Le Président,

REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D001832I0-DE

AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

EXTRAIT N°001832
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Bureau d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 juin 2025

Aujourd'hui, le **mardi dix-sept juin deux mille vingt-cinq,** le Bureau de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ - Président.

PRÉSENTS :

Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM
M. Gérard NOËL
M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Nordine GUENDEZ

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD

REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D001832I0-DE

II. DELIBERATION : DEMANDE D'AUTORISATION D'ACQUISITION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE - AVENUE DE GRANDJEAN A AMBARES-ET-LAGRAVE

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu les articles R421.16 et 18 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 2 votes favorables pour un quorum de 4 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 5

M. GUENDEZ ne prend pas part au débat ni au vote

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Bureau valide à l'unanimité le principe d'intervention, le prix de revient et le plan de financement de l'opération

ARTICLE 2 : Le Bureau autorise à l'unanimité le Directeur Général ou tout autre Directeur habilité par la délégation de signatures en vigueur à signer le contrat de réservation avec le promoteur ou toute autre société spécialement constituée pour cette opération ainsi que l'acte authentique d'achat, le tout avec, si besoin, faculté de substitution par tout clerc de l'étude du notaire désigné pour recevoir l'acte.

Fait à Bordeaux,
Le Président,

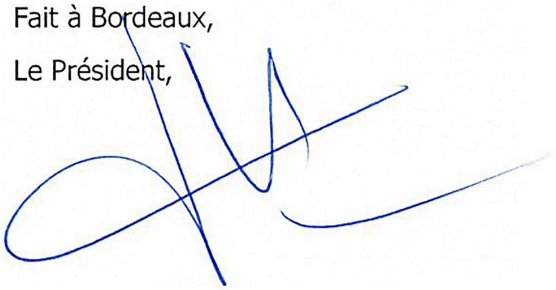

REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D001833I0-DE

AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

EXTRAIT N°001833
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Bureau d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 juin 2025

Aujourd'hui, le **mardi dix-sept juin deux mille vingt-cinq,** le Bureau de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ - Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ
Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM
M. Gérard NOËL
M. Jean-Jacques PUYOBRAU

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD

REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D001833I0-DE

II. DELIBERATION : AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE

Après avoir pris connaissance du Rapport ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 2 votes favorables pour un quorum de 4 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 6

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Bureau autorise à l'unanimité le Directeur Général ou tout autre responsable habilité par délégation de signature en vigueur, à signer la convention d'occupation temporaire afin de permettre la prise en gestion de ce site.

Fait à Bordeaux,

Le Président,

REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D001834I0-DE

AQUITANIS

Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

EXTRAIT N°001834
du
REGISTRE DES PROCES-VERBAUX
du
Bureau d'AQUITANIS
Office Public de l'Habitat
de Bordeaux Métropole

Séance du 17 juin 2025

Aujourd'hui, le **mardi dix-sept juin deux mille vingt-cinq,** le Bureau de l'Office Public de l'Habitat de Bordeaux Métropole, aquitanis, s'est réuni en son Siège, sous la présidence de M. Nordine GUENDEZ - Président.

PRÉSENTS :

M. Nordine GUENDEZ
Mme Monique BALESTIBAUD
M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM
M. Gérard NOËL
M. Jean-Jacques PUYOBRAU

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

M. Stéphane PFEIFFER donne pouvoir à Mme Monique BALESTIBAUD

REÇU EN PREFECTURE
Le 17 juin 2025
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
033-398731489-20250617-D001834I0-DE

II. DELIBERATION : AUTORISATION A DEPOSER L'OFFRE POUR LA CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA FUTURE ZAC LES SALINES A LA ROCHELLE

Après avoir pris connaissance du Rapport ;
Vu l'article « référence règlementaire » ;

Attendu que l'adoption de la présente délibération s'obtient à la majorité simple des membres en fonction ayant voix délibérative soit 2 votes favorables pour un quorum de 4 Administrateurs présents ou représentés,

Attendu que les résultats du vote à main levée sont les suivants :

Voix CONTRE : ABSTENTIONS : Voix POUR : 6

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le Bureau autorise à l'unanimité le Directeur Général ou tout autre Directeur habilité en vertu des délégations de signature en vigueur, à signer tous documents liés au dépôt de l'offre pour la concession d'aménagement de la future ZAC Les Salines sur la commune de La Rochelle.

Fait à Bordeaux,

Le Président,